

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



*L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser*

23 mai 2023

N°36

SOMMAIRE



- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 20,
- Sportivité Semaine 20,
- Sanctions,
- Sanctions en retard,
- Retour des trophées,
- Assemblée générale des clubs,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier Semaines 22 à 24,
- Tournoi de Foot à 7 arbitré,

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 22 mai 2023.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE

③ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 CHAMPIONNATS

④ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 PRESENTATION
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

❸ **TARIFS**

🔊 **Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :**

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou il y a deux arbitres).

❹ **PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **1/4 des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR ROSE** pour la Coupe Haute-Garonne, les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la Coupe de Printemps, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la Coupe Occitane et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le Championnat.

⑦ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑧ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑨ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée Forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir **terminé la vérification des licences** pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée "**Forfait**".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors prenez vos dispositions pour éviter tout litige.

⑩ QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être

en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ① REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ② EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DE NOUVELLES LICENCES



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
AS DRT	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
ASFP LUSITANOS	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
IO TEAM	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	23/01 (2)	20/02 (2)	06/03 (2)	06/03 (2)	06/03
NIMBA OT	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
	06/02 (3)	20/02 (3)			20/03
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs ou licences validées par commission et non retirés par club
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

URGENT : Le club de **IO TEAM (2)** est prié de venir retirer de **toute urgence** à la commission ses licences validées depuis un certain temps.



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
-------	------------------------	------------	-----------------------

AS DRT	GRANENA Fabrice	695573	A compter du 12/12/2022
	SOUBIELLE Jérôme	55501519	A compter du 02/01/2023
ASFP LUSITANOS	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du 28/11/2022
IO TEAM	MESTRE Kévin	55542981	A compter du 21/11/2022
NIMBA O.T	KEITA WAZIR Deen	906392	A compter du 21/11/2022
	SOUMAH Mamoudou	810003	
	GBILIMOU Jean Pierre	918046	A compter du 20/03/2023
	MANGANE Mouhamet SOUMAH IBRAHIMA SORY Dominique	992580 992366	
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission.

RESULTATS

SEMAINE 20 DU 15/05/2023 AU 17/05/2023

Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin : ½ Finale

SB FC LAUNAGUET	1	-	0	AS DRT
AGATE FC	2	-	2	FC POTO
Tirs au but	4	-	3	

Coupe de Printemps : ½ Finale

RCLSP	4	-	4	BELLA BARBARIANS (F7)
Tirs au but	4	-	5	
AS CNRS (F7)	0	-	4	FC CANTOU'LOUSAIN

RATTRAPAGE

Division : Honneur - Journée 9 aller

GRINTA US	Remis	FC BALEC
-----------	--------------	----------

Division : Honneur - Journée 10 retour








NIMBA OT	3	-	0	MISTRAL PL	F
----------	----------	---	----------	------------	----------

Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour

ATHLETICO TOLOSA A	Remis	O. TOULOUSE
--------------------	--------------	-------------

Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour

TOULOUSE SA	Remis	LES SHADOCKS DE SEILH
-------------	--------------	-----------------------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Rappel semaine 19 : Feuille de match non parvenue dans les délais → match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 20

UNE sortie temporaire, **SIX** avertissements et **UNE** exclusion pour **4** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre AGATE FC / FC POTO du 16/05/23 - Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin - 1/2 finale :

Pour "*COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE*" - **AVERTISSEMENT** -
Soit deux (2) avertissements au cours de la saison, récidive du 25/01/2023 (**ART 32 - §B - f**),

PAULY-PETIT Nathan, licence n°871272, (FC POTO)

- **Un (1) match de suspension ferme, à compter du 30/05/2023.**

Pour "*COUP A ADVERSAIRE*" - **EXCLUSION** -

MOUKELA VASMIN Romaric, licence n°956640, (AGATE FC)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**

SANCTIONS EN RETARD

Rencontre USEMA COLOMIERS / ASEAT du 10/05/2023 - Excellence - Journée 16 retour :

Suite à la réception et à la lecture des différents rapports, ceux-ci étant contradictoires, la sous commission, décide :

Pour "*GIFFLE A ADVERSAIRE*" - **EXCLUSION** -

KIEFFER Christophe, licence n°869673, (USEMA COLOMIERS)

- **Suspendu jusqu'à traitement par la commission.**

Suite à la réception du rapport de l'arbitre, et en l'absence de son rapport, la sous commission décide :

Pour "*GIFFLE A ADVERSAIRE*" - **EXCLUSION** -

BROTTE Dimitri, licence n°692545, (ASEAT)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**

RETOUR DES TROPHÉES

Les clubs vainqueurs des différents trophées de la saison dernière, **FC POTO, PASPORT, IO TEAM, ATHLETICO TOLOSA A**, doivent rapporter à la commission, les Trophées en leur possession **avant le 26 Mai**, sous peine de sanctions.

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

Comme précisé en début de saison, l'Assemblée générale des clubs aura lieu le **jeudi 22 juin, à 19h** à **Colomiers**.

Réservez dès à présent cette date, la présence des clubs étant **OBLIGATOIRE**.

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 23 DU 05/06/2023 AU 10/06/2023

Coupe Occitane : Finale

MECAPROTEC FC

USEMA COLOMIERS

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SEMAINE 24 DU 12/06/2023 AU 16/06/2023

Division : Promotion - Journée 16 retour

LES VIEIL. CANAILLES

SB FC LAUNAGUET

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrains extérieurs utilisé par les clubs :

ALTRAN FOOT : Blagnac (Synthé) : Stade des Barradels - 2 rue des Cyclamens

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synt) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

GRINTA US : Baziège (Hb) : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet (Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage

ASFP LUSITANOS : Castelginest (Hb) : Complexe sportif centre - 4 rue du docteur Matéo

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe

MECAPROTEC FC : Muret (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 avenue Henri Peyrusse

RCLSP : Roques sur Garonne (Hb) : Chemin du stade

SAINT ALBAN : St Alban (Hb) : Stade Faure - rue de Salgareda

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - chemin de la Palanque

SEMAINE 22 DU 30/05/2023 AU 03/06/2023

Coupe de Printemps : Finale

BELLA BARBARIANS(F7) FC CANTOU'LOUSAIN Seilh Synthé Sa 03/06 17h00

Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin : Finale

SB FC LAUNAGUET AGATE FC Seilh Synthé Sa 03/06 19h00

RATTRAPAGE

Division : Excellence - Journée 6 aller (remis de S49/22)

FC CANTOU'LOUSAIN PASPORT Lardenne Synthé Me 31/05 19h45

Division : Excellence - Journée 7 aller (remis du 13/01)

FC POTO ASEAT Sordelo Hb Me 31/05 19h45

Division : Promotion Excellence - Journée 14 retour (remis du 06/04)

O. TOULOUSE US AERO FOOT Sordelo St Me 31/05 19h45

Division : Honneur - Journée 12 retour (remis du 13/03)

GRINTA US NIMBA OT Sordelo Hb Je 01/06 19h45

Division : Promotion - Journée 9 aller (remis du 23/01)

INTERNAT FC RCLSP Struxiano Synthé Je 01/06 19h45

Division : Promotion - Journée 14 retour (remis du 04/04)

VIEILLES CANAILLES AS DRT Barran Hb Ma 30/05 19h45

Division : Promotion - Journée 16 retour (remis du 11/05)

ASCA AS EVOTEC Beaupty Me 31/05 20h15

SEMAINE 23 DU 05/06/2023 AU 10/06/2023

Division : Excellence - Journée 18 retour

ASEAT FC POTO Lardenne Synthé Ve 09/06 20h00

FC CANTOU'LOUSAIN AJ SAINT EXUPERY Barran Hb Ma 06/06 19h45

ATHLETICO TOLOSA B ASC CNES Sordelo St Me 07/06 19h45

MECAPROTEC FC PASPORT F. Sastre Synthé Lu 05/06 20h00

Exempt : USEMA COLOMIERS

Division : Promotion Excellence - Journée 18 retour

SHADOCKS DE SEILH ATHLETICO TOLOSA A Seilh Synthé Ve 09/06 20h45

TOULOUSE SA FORZA VIOLA FC Stadium n°4 Synthé Je 08/06 20h15

DYNAMO FC AGATE FC Barran Hb Ve 09/06 19h45

ALTRAN FOOT US AERO FOOT Blagnac Baradels Syn Je 08/06 21h00

Exempt : O. TOULOUSE

Division : Honneur - Journée 18 retour

FC BALEC MISTRAL PL Lardenne Synthé Me 07/06 19h45

IO TEAM SAINT ALBAN St Alban Faure Hb Lu 05/06 20h30

ASFP LUSITANOS NIMBA OT Castelginest Hb Je 08/06 20h30

GRINTA US TOLOSA DUCKS Baziège Hb Lu 05/06 20h30

Exempt : AS MATRA

Division : Promotion - Journée 18 retour

VIEILLES CANAILLES	ASCA	Beaupuy	Me 07/06	20h15
AS DRT	SB FC LAUNAGUET	Sordelo Hb	Je 08/06	19h45
RCLSP	INTERNAT FC	Roques Hb	Lu 05/06	20h30

Trophée des Promotions : Journée 8

AS EVOTEC	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo Hb	Me 07/06	19h45
-----------	-------------------	------------	----------	-------

Coupe Occitane : Finale

MECAPROTEC FC	USEMA COLOMIERS	Cazal Lapujade Syn.	Sa 10/06	15h00
----------------------	------------------------	----------------------------	-----------------	--------------

SEMAINE 24 DU 12/06/2023 AU 16/06/2023**RATTRAPAGES****Division : Excellence - Journée 13 retour (remis de S12/23)**

MECAPROTEC FC	FC POTO	Muret Auriol Synthé	Lu 12/06	20h00
---------------	---------	---------------------	----------	-------

Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour (remis du 04/04)

ATHLETICO TOLOSA A	O. TOULOUSE	Sordelo Hb	Me 14/06	19h45
--------------------	-------------	------------	----------	-------

Division : Honneur - Journée 9 aller (remis du 23/01)

GRINTA US	FC BALEC	Baziège Hb	Lu 12/06	20h30
-----------	----------	------------	----------	-------

Division : Promotion - Journée 16 retour (remis du 16/02)

VIEILLES CANAILLES	SB FC LAUNAGUET	R. Barran Hb	Ma 13/06	19h45
---------------------------	------------------------	---------------------	-----------------	--------------

Trophée des Promotions : Journée 1

INTERNAT FC	AS DRT	Fenouillet Hb	Lu 12/06	20h00
-------------	--------	---------------	----------	-------

TOURNOI DE FOOT A 7 ARBITRE

La FSGT, en partenariat avec le **FC POTO**, organise son **premier Tournoi de FOOTBALL à 7 arbitré**, le **samedi 24 juin 2023**.

Ce tournoi est ouvert à tous les clubs de Foot à 11 ou à 7.

Vous pouvez vous inscrire en ouvrant le lien ci-dessous :

[Toulouse lardenne football cup \(helloasso.com\)](https://helloasso.com)

FOOTBALL

TOULOUSE L'ARDENNE CUP

24
JUIN
9h-17h

TOURNOI DE FOOT
MASCULIN

TOURNOI DE FOOT
FEMININ

Arbitrage
Licence obligatoire
(6 joueurs + 1 gardien)



Inscription 100 € / équipe
(10 joueurs et joueuses maximum avec repas inclus)
restauration, buvette & animation sur place

